

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2017 B 08168

Numéro SIREN : 784 606 576

Nom ou dénomination : ICADE PROMOTION

Ce dépôt a été enregistré le 24/04/2019 sous le numéro de dépôt 29009

ICADE PROMOTION

Société par actions simplifiée au capital social de 29.683.456 euros
Siège social : 27 rue Camille Desmoulins – 92130 ISSY LES MOULINEAUX
784 606 576 RCS NANTERRE

PROCES VERBAL **DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE** **DU 18 AVRIL 2019**

L'an deux mille dix-neuf,
Le dix-huit avril,

La société ICADE, société anonyme au capital de 113.613.795,19 €, dont le siège social est situé 27 rue Camille Desmoulins – 92130 ISSY LES MOULINEAUX, identifiée sous le numéro 582 074 944 RCS NANTERRE,

Prise en sa qualité d'Associé Unique de la société ICADE PROMOTION (ci-après "la Société"), propriétaire de la totalité des 7.420.864 actions composant le capital social de la Société,

Reconnaissant avoir été mise en possession, en temps opportun, des documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires, dont les documents suivants :

- Le texte des projets de décisions soumises à l'Associé Unique,
- Les statuts à jour de la Société.

S'est déclarée pleinement informée des projets de décisions et documents corrélatifs soumis à son vote, et a pris, sur consultation du Président de la Société, les décisions suivantes au siège social de la Société relatives à l'ordre du jour suivant :

- Constatation de la démission de Maurice Sissoko de son mandat de Directeur Général de la Société,
- Confirmation de la validité des délégations et sous-délégations de pouvoirs consenties au sein de la société,
- Pouvoirs en vue de l'accomplissement des formalités.

* * *

PREMIERE DECISION

L'Associé Unique, connaissance prise du courrier en date du 18 avril 2019 remis en main propre ce jour par le Directeur Général, constate la démission de Maurice Sissoko de son mandat de Directeur Général de la Société, avec effet au 19 avril 2019, et lui donne quitus entier et définitif pour la gestion de la Société jusqu'à ce jour.

DEUXIEME DECISION

L'Associé Unique, en considération de ce qui précède, confirme d'une part que l'organisation actuelle d'Icade Promotion demeure inchangée et, d'autre part, que les délégations et sous-délégations de pouvoirs existantes à ce jour au sein d'Icade Promotion continuent de produire tous leurs effets.



TROISIEME DECISION

L'Associé Unique donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal pour effectuer tous dépôts, publications, déclarations et formalités requises, partout où besoin sera.

* * *

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé, après lecture, par l'Associé Unique.



La société ICADE
Représentée par Olivier WIGNIOLLE